



Communiqué de presse  
Bordeaux, le 18 avril 2011

## **Groupe CONCOURSMANIA annonce l'enregistrement de son Document de Base dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur NYSE Alternext à Paris**

Groupe ConcoursMania annonce l'enregistrement de son Document de Base, sous le numéro I.11-014 en date du 15 avril 2011, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), en vue de son admission à la cotation sur NYSE Alternext à Paris<sup>(1)</sup>.

Cette admission sur NYSE Alternext devrait intervenir prochainement en fonction des conditions de marché et sous réserve de l'obtention d'un visa de l'AMF sur la note relative aux modalités financières de l'opération.

### **Groupe CONCOURSMANIA : le spécialiste du jeu marketing en ligne**

Groupe ConcoursMania exploite des jeux gratuits en ligne pour valoriser la relation entre chaque marque et ses consommateurs : création de fichiers de nouveaux clients, qualification de profils, développement des ventes et fidélisation de leurs clients.

Cette approche innovante s'articule autour de deux pôles d'activités intégrés, fortement complémentaires:

- BtoC (49% du C.A. 2010) : développement, exploitation et monétisation de 27 sites de jeux propriétaires à fortes audiences (9,6 millions de visiteurs uniques / mois, 18 millions de visites / mois<sup>(2)</sup>) ;
- BtoB (51% du C.A. 2010) : prise en charge d'opérations marketing par le jeu, pour le compte de marques. En 2010, Groupe ConcoursMania a réalisé plus de 200 campagnes marketing par le jeu pour près de 100 annonceurs.

### **Croissance et rentabilité : C.A. 2010 + 55 %, REX / C.A. : 20%**

Appuyant son développement sur une expertise globale et intégrée et des synergies croissantes entre ses deux pôles d'activités, le Groupe ConcoursMania a su bâtir une croissance organique solide, alliée à une stratégie d'acquisitions pertinente et offensive (5 opérations en deux ans).

**En 2010, Groupe ConcoursMania a réalisé un chiffre d'affaires proforma de 7,5 M€, en croissance de 55 %, assorti d'une rentabilité élevée : 20 % de marge d'exploitation et 12% de marge nette<sup>(3)</sup>.**

## **Ambition : devenir le n°1 européen du jeu marketing en ligne**

Le Groupe ConcoursMania bénéficie de perspectives de développement favorables, portées par la forte croissance du marketing sur internet et par la performance des jeux gratuits en ligne, qui fédèrent un nombre croissant de consommateurs et d'annonceurs.

Fort de ce constat, le **Groupe ConcoursMania ambitionne de devenir le n°1 européen du jeu marketing en ligne, avec une stratégie de croissance en 3 axes :**

- Capitaliser sur les nouvelles plateformes de jeux : réseaux sociaux, mobiles et tablettes ;
- Accélérer la prise de parts de marché en intensifiant les actions commerciales en direction des agences, canal essentiel pour le développement du portefeuille de grands comptes ;
- Poursuivre la stratégie d'acquisitions, moteur notamment du développement européen.

**Après une première levée de fonds réussie en 2008 auprès d'Oddo Asset Management, le Groupe ConcoursMania inscrit son projet d'introduction en Bourse dans le cadre de sa stratégie d'accélération, tant en France qu'à l'international. L'enregistrement du Document de Base en vue d'une admission sur NYSE Alternext à Paris constitue la première étape de ce projet.**

(1) Sous réserve de l'accord des autorités de tutelle.

(2) Audience Janvier 2011, source Google Analytics.

(3) Données 2010 proforma intégrant notamment l'acquisition du site Internet « jeux.com » en janvier 2011 (chiffre d'affaires 2010 : 0,84 M€, pour un résultat d'exploitation de 0,78 M€), ainsi que certaines modifications liées au capital social.

***Retrouvez toute l'information financière de GROUPE CONCOURSMANIA  
sur [www.concoursmania.com/alternext.html](http://www.concoursmania.com/alternext.html)***

---

### **Mise à disposition du document de base**

Le document de base de la société Groupe ConcoursMania, enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 15 avril 2011 sous le numéro I.11-014, est disponible, sans frais, auprès de Groupe ConcoursMania (351 boulevard du Président Wilson, 33200 Bordeaux) ainsi que sur les sites Internet de Groupe ConcoursMania ([www.concoursmania.com](http://www.concoursmania.com)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Groupe ConcoursMania attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » figurant dans le document de base enregistré par l'

---

**Avertissements**

*Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. Aucune offre au public de titres financiers ne sera effectuée en France ou à l'étranger avant la délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'un visa sur un prospectus conforme aux dispositions de la Directive 2003/71/CE.*

*La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

*Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Groupe ConcoursMania aux Etats-Unis. Les actions Groupe ConcoursMania ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Groupe ConcoursMania n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis.*